10.000 tisseurs en grève

Lyon, 12 mai. — La grève ne s'est pas encore généralisée, mais elle a augmenté d'acuité. On espère cependant une prompte solution si les ouvriers n'écoutent pas les meneurs qui les poussent.

A part Roanne, où 300 tisseurs à la main ont cessé le travail, la grève est toujours circonscrite à la région de Thizy. Elle comprend environ 10.000 grévistes.

Hier surtout des milliers de tisseurs étaient venus des campagnes environnantes et la circulation était impossible dans les rues.

Les manifestants vociféraient des menaces à l'adresse des patrons ; tous étaient extrêmement surexcités et les gendarmes, ayant voulu rétablir l'ordre, se sont vus impuissants, hués et insultés.

Les patrons se sont réunis hier soir samedi, pour examiner le tarif qui leur était soumis ; ce tarif n'élève pas sensiblement les prix, mais règle que tous les tissus seront payés au mètre, en prenant de l'ouvrier.

Après une longue délibération, ce tarif a été adopté.

A la nouvelle de cette solution, les ouvriers ont bruyamment manifesté leur joie ; des bandes ont parcouru les rues en chantant. On espère que cette attitude conciliante des patrons amènera la fin de la grève.

L'élection de Charenton

BULLETINS SUPPRIMÉS

Paris, 12 mai. — On lit dans l'*Evènement* :

« On sait que le général Boulanger a été battu, il y a quelques jours, au scrutin de ballottage pour l'élection d'un conseiller d'arrondissement à Charenton.

» On annonce que le conseil d'Etat vient d'annuler les résultats donnés par la commission de recensement, parce que 414 bulletins portant le nom du général ont été indûment supprimés. »

Statistique des conseillers généraux

Paris, 12 mai. — Le *Gaulois* publie le résultat d'une statistique donnant la répartition, par opinion, des 1,446 conseillers généraux soumis à la réélection avant la session d'août.

1021 de gauche, 425 de droite, parmi lesquels 130 députés, dont 72 de gauche et 58 de droite.

Il y a également 51 anciens députés opportunistes soumis au renouvellement triennal.

Une lettre de monsieur le comte de Paris

L'éditeur du journal l'*Indépendant de New-York* s'est adressé à Monsieur le Comte de Paris pour lui demander un article sur Washington ; il a reçu la réponse suivante :

« Je vous remercie beaucoup d'avoir pensé que je serais heureux de me joindre à ceux qui, des deux rives de l'Atlantique, unirent leurs voix, le 30 avril, pour rendre hommage à la mémoire de George Washington.

» J'ai appris à l'admirer comme soldat et homme d'Etat, lorsque sous le drapeau de l'Union, pendant la grande crise de la guerre civile, je relevais ses pas mêlés à la trace de ceux de Rochambeau autour des défenses de Yorktown. Je l'admire d'autant plus maintenant que j'ai vu comment les institutions républicaines étaient comprises et pratiquées en France. Je regrette donc vivement de n'avoir pas en ce moment le temps de satisfaire à votre désir. »

Les ingénieurs allemands au Champ de Mars

Paris, 12 mai. — Le *Figaro* dit que le gouvernement allemand a désigné un certain nombre d'ingénieurs qui auront à lui faire des rapports techniques sur les constructions du champ de Mars, et spécialement sur les applications du fer.

Quelques-uns de ces ingénieurs sont déjà à Paris.

Le vrai nom de M. Numa Gily

Paris, 12 mai. — Le *XIXe Siècle* publie la dépêche suivante :

« Nîmes, 11 mai. — Le *Petit Midi* annonce que Numa Gilly est un pseudonyme, car on vient de découvrir dans les régistres de l'état civil de Somièvre, lieu de naissance de M. Numa Gilly, que son véritable nom est Gilles.

» Le *Petit Midi* ajoute que la découverte de ce fait pourrait bien faire infirmer l'arrêt de la Cour d'assises de Bordeaux. »

Un complot contre le Tzar

Paris, 12 mai. — La *Justice* publie la dépêche suivante :

» Berlin, 11 mai. — Le bruit court qu'un complot contre le Tzar vient d'être découvert à Saint-Pétersbourg.

» Il s'agissait de le frapper d'un coup de revolver.

» Beaucoup d'officiers seraient impliqués dans cette affaire et auraient été arrêtés. »

L'Assemblée provinciale de Franche-Comté

Besançon, 12 mai. — L'assemblée provinciale de Franche-Comté a continué hier soir, dans une seconde séance générale, au milieu d'une grande affluence, le cours de ses travaux.

Elle a entendu d'intéressants rapports sur l'égalité des contribuables devant l'impôt, par M. le docteur Coras ; sur les tarifs de chemins de fer, par M. Bouvet ; sur les syndicats, par M. Garnier de Falletans sur le crédit agricole, par M. Tripard.

MM. Léon Marquiset et Milcent, qui ont pris la parole à leur tour, ont prononcé deux beaux discours : le premier sur la réforme du code civil, le second sur la création de chambres agricoles.

On a adopté enfin plusieurs vœux relatifs à l'agriculture.

Aix, 12 mai. — Hier soir, l'assemblée de Provence a tenu deux séances générales.

On y a discuté divers rapports sur l'administration, la justice, les forces publiques, la liberté testamentaire et le service militaire.

L'affaire Simon à Alger

Alger, 12 mai. — Avant-hier et hier est venue devant la chambre des appels correctionnels, l'affaire de M. Simon, représentant à Alger d'une maison de fournitures militaires de France, qui avait été condamné en novembre dernier à six mois de prison pour tentative de corruption d'un capitaine d'habillement du 1er zouaves.

M. Waldeck-Rousseau, ancien ministre, a présenté la défense de M. Simon.

La *Vigie Algérienne* assure que le capitaine d'habillement dont il s'agit aurait envoyé ses témoins à M. Waldeck-Rousseau, parce que celui-ci aurait dit, dans sa plaidoirie d'hier, que cet officier avait préféré, aux lauriers du champ de bataille, ceux plus faciles des magasins d'habillement.

La mort du P. Damien

Paris, 12 mai. — Nous avons signalé l'admirable dévouement du Père Damien, ce prêtre belge, qui est allé s'enfermer dans une des îles Hawah-Molokai pour soigner et consoler toute une population de lépreux internés dans cet endroit.

Nous apprenons que cet héroïque religieux, atteint de la lèpre à son tour, a succombé au mal, après avoir assisté un nombre immense de ces malheureux abandonnés.

L'agitation ouvrière à Bâle

Bâle, 12 mai. — Une tension très vive existe entre les patrons et les ouvriers boulangers au sujet du travail du dimanche ; on craint une grève.

Les ouvriers serruriers s'agitent aussi et demandent une augmentation de salaire.

Les Peaux-Rouges au Havre

C'est aux cris de Heloua ! Heloua ! que toute une tribu de peaux-rouges amenés par le fameux Baffelo Bill est entrée au port ce matin à bord du *Persian Monarch*. Ces sauvages viennent des plaines du Pampas et sont accompagnés de mexicains et de canadiens. Ils sont au nombre de cent, hommes, femmes et enfants, ils ont amené environ 200 chevaux, buffles, chiens dressés pour l'attelage et autres animaux de leurs rentrées ainsi que tout un matériel de tentes, armes, pirogues, etc. Ils ont pour chefs Red Shirt (la chemise rouge) et Rockey Bear (l'ours des roches). Ils sont partis ce soir pour Paris où ils doivent séjourner 6 mois et où ils donneront chaque jour au public des séances pendant lesquelles on pourra admirer leur adresse incomparable, simulacres de combat contre les indiens, chasses aux chevaux sauvages en un mot on pourra étudier tous les faits et gestes de leur vie nomade. M. Carnot sera invité à la première représentation.

On évalue à 30,000 le nombre de personnes venues pour les voir débarquer ; on remarquait beaucoup de représentants de la presse parisienne et étrangère, que M. Crawfort, chef de publicité de la troupe, avait invité à dîner à Frascati, ainsi que leurs confrères de la presse havraise. Il va sans dire que cette réunion a été empreinte d'une franche cordialité.

Législation commerciale étrangère

RUSSIE

Douanes. — Payement des droits

Par suite d'une décision rendue par le conseil de l'empire russe et sanctionnée par S. M. l'Empereur le 18 janvier 1889, les sommes trop peu importantes pour être versées en or, au moment du payement des droits de douane, ne seront reçues en espèces d'argent ou de billon qu'avec réduction du change sur l'or, d'après un cours à fixer tous les trois mois par le ministre des finances.

Ces dispositions ayant dû entrer en vigueur le 15 février, le ministre des finances, en vue de faciliter la comptabilité, n'a fixé le cours de l'or, par rapport à l'argent, que pour une première période d'un mois et demi, c'est-à-dire jusqu'au 1er avril.

Il l'a établi sur les bases suivantes :

Pour un rouble d'argent....	70 copecks en or.
Pour un rouble crédit et rouble en monnaie divisionnaire argent ou billon.....	65 copecks en or.

Les changements de cours ci-dessus seront publiés au *Moniteur officiel du commerce* au fur et à mesure que le département du commerce, de l'industrie et des colonies en sera avisé.

LES ARTISTES DU NORD

AU SALON DE 1889

II

Ne pouvant étudier l'art au Salon que dans les manifestations exclusives des artistes de notre région, il serait superflu de vouloir suivre une classification par genres, aussi nous bornerons-nous à signaler, salle par salle, les productions de nos régionaux que nous aurons la bonne fortune de découvrir.

A défaut d'autres mérites, ce procédé aura au moins l'avantage de faire connaître à ceux de nos lecteurs qui visiteront le Salon où se trouvent les principales œuvres de nos concitoyens.

Dans le vestibule, nous voyons la *Nymphe Aréthuse changée en fontaine*, grande toile de M. Crauk qui se délasse des travaux de la statuaire en brossant des scènes quelconques. Nous comprenons que M. Crauk se livre à ce divertissement qui l'amuse et ne fait de mal à personne, mais nous ne voyons pas quel intérêt il peut avoir à montrer son barbouillage au public.

Dans le salon carré (salle n° 12), ce qui frappe d'abord, à la place d'honneur du salon, c'est le *Bacchus*, de M. Carolus Duran, auquel la presse, à de rares exceptions près, a fait un ériintement en règle.

Le *Bacchus* de notre éminent concitoyen ne mérite cependant ni cet excès d'honneur ni cette indignité, et puisque son tableau a été le plus contesté du Salon, je dirai toute ma pensée à son sujet.

Carolus a plusieurs choses contre lui, il est fier et ne peut se résigner à courir de bureau de rédaction en bureau de rédaction quémander des éloges ; il a confiance en lui-même et convicnce de sa valeur, il ne pose pas pour la fausse modestie, de plus il n'a jamais passé par l'Ecole des Beaux-Arts, ni subi l'action de ses coteries. Tant d'indépendance ne ne pardonne pas facilement, et on le lui a bien fait voir.

Tant que M. Carolus Duran se bornait à faire des portraits, il était difficile de l'attaquer de front, sa réputation de portraitiste étant universellement établie ; mais aujourd'hui dans sa fièvre d'incessant renouvellement il veut faire un nouvel effort vers la grande peinture, c'est à qui se liguera contre lui, c'est à qui profitera de l'occasion pour s'en donner à fiel que veux-tu.

Mais toutes ces clameurs dépassent les bornes de la justice, et à forcer ainsi la note, on manque le but. Le public qui stationne chaque jour en rangs pressés devant la toile tant décriée, ne comprenant rien aux critiques formulées, s'insurge et prenant le contre-pied de ce qui a été dit, il passe par esprit d'opposition à une admiration exagérée.

La vérité, c'est que le *Bacchus*, de M. Carolus Duran, sans être un chef-d'œuvre est au moins une fort bonne toile, il représente un effort considérable tenté par un homme qui est loin d'être le premier venu, et à ce titre, quand même l'artiste aurait échoué, son tableau mériterait encore quelque intérêt.

Ce que nous reprochons le plus à la grande composition de M. Carolus Duran, c'est le choix de son sujet. Toute cette mythologie m'énerve ; d'instinct et de parti pris je suis contre elle. Il y a tant de sentiments neufs, d'aspirations modernes, de choses reçues et vraies à exprimer que je ne conçois pas qu'un vrai peintre puisse avoir la tentation de recourir à cette friperie des vieilles fables qui n'intéressent plus personne.

Mais enfin l'auteur ayant eu le tort de puiser dans ce domaine usé, voyons au moins comment il s'en est tiré.

L'ordonnance de la composition s'imposait d'elle-même.

Il fallait à Bacchus son cortège obligé de corybantes, de sylvains et de bacchantes. Et en effet le dieu, traîné sur un chariot d'or, est entouré de son classique cortège, mais l'interprétation de la donnée est moderne. Bacchus n'est pas le personnage au ventre rebondi, au triple menton, à l'œil humide et au sourire éternel que l'on a vu partout c'est un jeune homme de belles formes et d'allure presque mélancolique. Les bacchantes aux poses lascives sont lassées de plaisir, les couples qui s'embrassent n'ont que de molles ardeurs, rien dans la toile ne nous montre le délire de l'ivresse triomphante ; le peintre, au contraire, s'est attaché à nous montrer l'ivresse réelle, — non naturaliste et malpropre, — mais l'ivresse avec ses joies émoussées, l'ivresse qui défend les ressorts, et alanguit, l'ivresse faisant effort pour se persuader qu'elle est le bonheur

Ce n'est pas le bacchus du paganisme et son rutilant cortège des anciens jours que le peintre nous a montrés, mais sous la forme classique, c'est le bacchus moderne, celui des heures d'oubli, d'étourdissement et d'abandon. Je ne sais pas si cette audace du peintre n'est pas suffisante pour lui faire pardonner le choix du sujet, en tous cas elle est plus conforme à la vérité, elle contient une note très personnelle, en dehors de toute banalité, une note philosophique qu'on ne s'attendait guère à trouver et qui n'est pas sans saveur.

L'artiste, il est vrai, aurait pu exprimer la même idée sans recourir aux oripeaux mythologiques, mais il a voulu nous montrer l'éclat de son pinceau frappant en pleine pâte de chair, semer des tonalités légères et argentines sur le satin de la peau, faire chanter une couleur éclatante sur un mode doux et harmonieux, et il y a réussi. Toutes les parties de cette vaste composition ne sont pas d'une force égale, mais il en est de tout premier ordre, et, quoi qu'on en puisse dire, l'ensemble est bon.

Fuyant l'invasion, de M. Eug. Chigot est une œuvre qui appelle l'attention. Des évêques, des prêtres, des moines ont entassé sur un énorme chariot tous les trésors de l'église, ses reliques, ses vases sacrés, ses chasubles et ses missels, et, dans la campagne désolée, ils fuient devant le torrent de l'invasion.

C'est joli de mouvement, assez juste de couleur et bien composé. Il y a dans cette vaste toile des qualités solides, qui font honneur à l'auteur, mais pourquoi ayant à nous montrer un évêque et des prêtres en route pour la terre d'exil, les revêt-il des ornements sacerdotaux des grandes solennités ?

Il y a quelque naïveté à nous montrer cet évêque patageant en chape à travers champs, mitre en tête et la crosse à la main, et cela fait songer à ceux qui font coucher les rois avec leur couronne.

Mlle Aline Billet a encore envoyé une toile énorme : *Achat d'un cheval*, où l'on remarque quelques progrès, mais où la perspective est aussi outrageusement méconnue que dans sa grande machine de l'an dernier. Il n'y a aucune proportion entre les chevaux tour Effel du premier plan et les trois minuscules bonshommes qui les regardent trotter. En outre, les dimensions considérables de la toile sont aussi hors de proportion avec l'importance du sujet. Ce qui semble manquer le plus à Mlle Billet, c'est le sentiment de la mesure, ce sentiment qui est une des parties les plus essentielles du goût.

La *Table du Docteur*, nature morte de M. Descamps, manque de vérité, c'est trop dur d'aspect. Quel dommage que M. Delacroix s'entête à la recherche de sujets usés. Si on ne pardonne pas à Carolus de l'avoir fait une fois, croit-il qu'on sera mieux disposé pour lui, Delacroix, qui le fait toujours. Après la *Chute des Titans*, voici le *Salut au Soleil*. Des nymphes, sur un rocher battu par les flots, envoient de la main un amical petit bonjour au soleil. Si M. Delacroix croit m'émouvoir, moi public, s'il croit éveiller en moi le sentiment de l'art et la vibration de l'idéal avec de telles machines, il se trompe.

C'est d'autant plus regrettable que M. Delacroix n'est pas sans valeur. Le tableau qu'il expose cette année, incontestablement supérieur à celui de l'an dernier, a des qualités brillantes, de la virtuosité et du métier. Du jour où M. Delacroix, moins encabanellisé, cherchera à faire œuvre humaine et personnelle, il aura vite conquis ce qui lui manque encore.

M. Comerre a un fort beau *portrait de Mme de M...*, où l'on admire surtout la facture de la robe de satin blanc et le manteau de velours rouge frappé, avec sa doublure en soie vert d'eau, qui est d'un puissant effet décoratif.

Enfin, également dans le salon carré, nous trouvons une scène humoristique de M. Jules Denneulin, *Une partie de plaisir*. Ce sont des chasseurs qui font une promenade en canot sur la mer du Nord, ils sont blêmes, malades, ne sachant où se mettre ni comment se tenir, tandis que les deux vieux matelots qui les conduisent ament paisiblement.

C'est gentiment troussé, avec la juste dépense d'efforts que nécessitait cette pochade amusante.

JULES DUTHIL.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La Saint-Mamert. — Le corps des sapeurs-pompiers de Roubaix fêtait hier dimanche, la Saint-Mamert.

Samedi soir, MM. les officiers et sous-officiers sont allés offrir un bouquet à M. Lanciaux, commandant la compagnie.

Dimanche, dès le matin, des salves d'artillerie ont été tirées pour annoncer la fête.

A onze heures et demie la revue du corps a été passée sur la Grand'Place par M. Paul Watine, adjoint au maire de Roubaix, accompagné de M. Lanciaux et de M. Denis, médecin du corps.

La *Grande-Harmonie* s'était jointe au corps des des sapeurs-pompiers. Ils ont fait ensemble une promenade en ville.

A trois heures, un banquet réunissait dans la salle des pompiers cent-quatre-vingts convives, parmi lesquels on remarquait MM. Lerouge, conseiller municipal, Roger, de Croix, Lepers, commandant à Lannoy, Scoy, de Tourcoing, Selosse, de Wattrelos, Delmotte, Thielbaut et Ducornez d'Ypres (Belgique), M. Barroyer, commissaire central, des délégations de la *Grande Harmonie*, de la *Grande Fanfare*, et M. Delannoy, sous-officier en retraite des pompiers de Paris.

Au dessert, M. Paul Watine s'est exprimé en ces termes :

« Messieurs,

» J'ai l'honneur de porter un toast à M. le président de la République. Je bois, Messieurs, au digne petit-fils du grand Carnot, l'organisateur de la victoire. »

« Messieurs,

» Je suis heureux de me retrouver parmi vous, comme les années précédentes, je n'ai que des éloges à vous adresser.

» Je suis certain d'être à la fois l'interprète de l'administration municipale et de tous mes concitoyens en vous remerciant du zèle, de l'abnégation et du dévouement que vous montrez en toutes circonstances. Permettez-moi de remercier nos vétérans pour leurs services passés et aussi les sapeurs-pompiers des communes voisines qui viennent chaque fois que cela est nécessaire nous prêter leur concours.

» Je termine, Messieurs, en buvant à votre commandant, à vos officiers et à vous tous. »

M. Lanciaux a porté un toast à l'administration municipale et l'a remerciée des nombreuses améliorations qu'elle a apportées dans le service du corps des sapeurs-pompiers.

Il a remercié aussi la presse de son concours utile et dévoué.

Le représentant du *Journal de Roubaix* et celui de l'*Avenir* ont répondu à M. Lansiaux, puis M. Lepers, de Croix, a dit quelques mots sur l'union des compagnies de sapeurs-pompiers

M. Lansiaux a remercié tout spécialement M. le commissaire central de sa présence au banquet. Une collecte a été faite pour la famille Duconlombier, victime, au fort Frasez, de l'empoisonnement que l'on sait.

A sept heures, le banquet, pendant lequel avait règné une cordialité parfaite, était terminé.

Le soir, selon la coutume, un bal des plus animés a réuni, jusqu'à une heure assez avancée, les familles des pompiers.

L'exposition canine. — Une foule énorme a envahi dimanche après-midi l'enceinte réservée à l'exposition canine si bien organisée par le *Club hippique roubaisien*.

A trois heures et demie a commencé le concours de ratiers.

Le premier concours a donné les résultats suivants :

Rat caché sous la paille : 10 chiens engagés. 1er prix, *Miss*, à M. Dieval, en 8 secondes ; 2e, *Type*, à M. Lorthiois, 1 minute 20 secondes ; 3e, *Spott*, à M. Lemaitre, 1 minute 35 secondes.

Deuxième concours : rat dans un pot à fleurs, dix chiens engagés ; 1er prix, *Tippe*, à M. Lorthiois de Tourcoing, en 4 secondes ; 2e, *Fic*, à M. Lyser, d'Anvers, 9 secondes ; 3e, *Spott*, à M. Lemaître, en 10 secondes.

3e concours : Rat dans une boîte à cigare fermée, 6 chiens engagés, 1er prix, *Fic*, à M. Lyzer, 7 secondes ; 2e, *Spott*, à M. Lemaître, 11 secondes ; 2e. *Boule*, à M. Derchemacker, 18 secondes.

4e concours : Rat caché dans des briques en forme d'égoût croisé, 8 chiens engagés. 1er prix *Spott* à M. Lemaitre en 9 secondes ; 2e *Type* à M. Lorthiois en 13 seconde ; 3e *Miss* à M. Dieval en 55 secondes.

Le jury était composé de MM. Charles Fontaine, Leroy et Cavelier.

Après ces divers concours ont eu lieu des paris mutuels.

Trente rats ont été tués en deux minutes par deux chiens lâchés dans la cage l'un après l'autre.

Aujourd'hui lundi à trois heures et demie, nouveaux grands concours de ratiers.

La *musique municipale* de Croix, pendant tous ces concours qui ont fort amusé le public, a joué sous l'habile direction de M. Jules Leuridant, les morceaux suivant : *Salut lointain* de Legros ; allegro militaire, *Eugénie*, mazurka ; *Malvina*, schotisch ; *En attendant*, polka ; *La Mascotte*, mazurka. l'*Exposition nationale*, polka ; *Près d'elle*, redowa ; *Sous le tunnel*, valse.

Tous les morceaux ont été enlevés avec un brio et une sûreté d'ensemble dignes d'éloges.

Dernier écho de l'incident Millevoye. — M. Millevoye a adressé à ses témoins la lettre suivante :

« Mes chers amis,

» J'ai pris acte de la rétractation publiée dans le numéro du *Progrès du Nord*, et de la lettre adressée par M. Claude à mon excellent et vaillant ami M. le docteur de Backer dans laquelle M. Claude écrit que son correspondant a reconnu son erreur.

» Cette leçon suffit pour cette fois. Et je vous remercie cordialement de votre concours.

» Bien à vous. Lucien MILLEVOYE »

La Société pour la vulgarisation de l'Entomologie agricole, qui a son siège à l'Institut Turgot (Roubaix), vient d'élire son Conseil d'administration et de constituer son bureau.

Ont été élus : président, M. Gernez, directeur de l'Institut Turgot à Roubaix ; vice-président, M. Demolon, directeur de l'école supérieure de Tourcoing ; secrétaire-archiviste, M. Pudepièce, directeur de l'école de Mouveaux ; trésorier, M. Gautier, directeur de l'école de la rue des Arts à Roubaix ; MM. Denizart, Bélille, Wibaux, Clève, Wagnon, Arbion, instituteurs, membres du conseil d'administration.

Les adhésions des membres actifs et des membres honoraires sont reçues au siège de la société. (Institut Turgot).

Contribution. — Les rôles de la taxe représentative des droits de transmission entre vifs et par décès, due pour l'année 1889, par des établissements propriétaires de biens de main-morte, situés dans la ville de Roubaix, revêtus des formalités prescrites par la loi, sont en recouvrement à partir de ce jour.

Les contribuables qui se croiraient indûment imposés ou surtaxés sont avertis qu'il leur est accordé trois mois à dater d'aujourd'hui pour adresser à M. le préfet une demande en décharge ou en réduction.

Les réclamations auxquelles ne seraient pas joints l'extrait du rôle et les quittances des termes échus ne seront pas admises. Celles qui ont pour objet une cote au-dessous de trente francs ne sont pas assujetties au droit de timbre.

Contributions sur les voitures, chevaux, mules et mulets. — Les rôles de l'année 1889, de la contribution sur les voitures, chevaux mules et mulets, revêtus des formalités prescrites par la loi, sont en recouvrement à partir de ce jour.

Tout contribuable qui se croira surtaxé adressera au préfet, dans les trois premiers mois de l'émission des rôle, sa demande en décharge ou réduction. Il y joindra la quittance des termes échus de sa cotisation sans pouvoir, sous prétexte de réclamation, différer le paiement des termes qui viendront à échoir pendant les trois mois qui suivront la réclamation, et dans lesquels elle devra être jugée définitivement.

Ne sont point assujetties aux droits de timbre les réclamations ayant pour objet une cote moindre de 30 francs.

Les demandes en remises ou modération doivent être présentées dans les quinze jours qui suivent les faits qui y donnent lieu.

Une affaire de mœurs. — La police instruit en ce moment une affaire de mœurs qui se serait passée dans un estaminet de la rue du Chemin de fer.

Nous tairons les noms jusqu'au moment où la police aura terminé son enquête.

Entre époux. — Les époux Quivy Talaman ne pouvaient ensemble mener bon ménage, à ce qu'il paraît, puisque une séparation était devenue nécessaire.

Il semble cependant que cette séparation n'a pas fait cesser les sentiments de haine qu'ils ont l'un pour l'autre.

En effet, samedi dernier Elisa Talaman (Mme Quivy) passait dans la rue de la Planche-Trouée, lorsque son mari qui se trouvait dans un estaminet, l'insulta des mots les plus grossiers.

Mme Quivy dut avoir recours à un agent. Celui-ci rédigea un rapport à la charge de M. Quivy.

Arrestations. — La police a mis en état d'arrestation Charles Miclet, âgé de dix-sept ans, pour vol d'une montre à Hénin-Liétard et vagabondage.

Une servante, Zoë Carette, âgée de dix-neuf ans, demeurant chez M. Henri X..., rue de la Potennerie, a également été arrêtée pour outrage et rebellion envers les agents de la force publique.

Tapage nocturne. — Dimanche à une heure du matin, M. Adolphe Minne, cabaretier, rue Vaucanson entendit du bruit au rez-de-chaussée de sa demeure. Aussitôt il descendit et rencontra deux individus Jean Pollet, âgé de trente-un ans, et Gustave Goussaert, âgé de trente-six ans qui, dans un état d'ivresse complet avaient pénétrés chez lui par l'entrée particulière.

Il les pria de sortir ; mais nos deux ivrognes commencèrent au contraire à faire un tapage infernal dans l'estaminet.

M. Adolphe Minne dut recourir à la police pour faire cesser ce tapage. Deux agents se présentèrent et emmenèrent les deux ivrognes au violon.

RÉUNIONS ET CONVOCATIONS

Fanfare Victor Delannoy. — Les sociétaires sont priés de ne pas manquer à la répétition qui a lieu jeudi prochain, 16 courant, afin de répéter les morceaux que l'on doit exécuter au festival de Croix, le 26 courant.

L'Etablissement thermal des Eaux et Boues de Saint-Amand, est ouvert chaque année au public, du 15 mai au 30 septembre.

Le traitement de Saint-Amand est indispensable aux personnes atteintes de *Rhumatisme et Goutte chroniques, Paralysies, Coxalgies, Sciatiques, Ataxie locomotrice*, etc., etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Ad. GRÉGOIRE, directeur, à Saint-Amand. 38460

Les étoffes et les tapisseries des chaises, fauteuils, canapés, coussins, etc., sont teintes et nettoyées sans les démonter, et sans détériorer la moulure, à la **Grande Teinturerie SONNEVILLE**; succursale : **11, rue du Vieil-Abreuvoir.** 34526

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TABLEAU DE STATISTIQUES

L'édition commerciale du *Journal de Roubaix* et le *Bulletin des Laines* ont publié un tableau dans lequel ont été réunis des renseignements bons à consulter par le commerce et l'industrie des laines.

Des tableaux graphiques permettent de suivre les fluctuations de cours des peignés et des laines brutes durant les dernières années.

Ces tableaux sont en vente, au prix de un franc, dans nos bureaux, à Roubaix, rue Neuve, 17, et à Tourcoing, rue des Poutrains, 42.

TOURCOING

La conférence Laguerre. — La réunion, organisée par le Comité révisionniste, était annoncée pour quatre heures. Dès trois heures et demie on voit quelques groupes se diriger vers le Casino. Le service de police a été assuré de façon à empêcher une bagarre : des agents stationnent dans la partie de la rue Nationale qui aboutit à la salle de réunion ; M. le commissaire central, assisté de MM. les commissaires d'arrondissement dirige le service.

A l'entrée de la salle on exerce un contrôle des plus rigoureux ; impossible de pénétrer sans avoir exhibé la carte d'invitation : on prie également de laisser cannes et parapluies au vestiaire ; ces formalités retardent l'heure de la conférence bien que M. Laguerre ait été d'une grande exactitude. Un peu avant quatre heures il descendait de voiture accompagné de M. Debacker et d'un rédacteur de *La Presse*. Son arrivée avait passé inaperçue dans la rue, mais les personnes qui attendaient dans la cour du Casino, l'ont chaleureusement acclamé.

Nous pénétrons à notre tour ; les bancs se garnissent rapidement et on peut évaluer l'assistance à 600 personnes au moment où M. Laguerre monte sur l'estrade, entouré de MM. Mahieu, Debacker, Playoust, Baudon et de plusieurs membres des comités révisionnistes.

Une longue table est réservée à la presse : les représentants des journaux de la localité et de la région, ainsi que quelques-uns de nos confrères de la presse parisienne y prennent place.

M. Joseph Mahieu ouvre la séance : il remercie M. Laguerre d'avoir bien voulu accepter l'invitation de ses amis de Tourcoing et le prie de prendre la parole.

M. Laguerre a parlé pendant une heure et demie : son discours fréquemment interrompu par les applaudissements de la grande majorité de l'assistance, par les cris de : Vive Boulanger ou à bas Ferry ! n'a soulevé aucune protestation : les mesures prises avaient écarté ceux qui auraient voulu porter atteinte à la liberté de la parole. Un seul incident s'est produit : un jeune homme, placé au pied de la tribune a interpellé l'orateur en lui disant : « Parlez-nous de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. » Cette interruption a-t-elle été mal comprise, toujours est-il que son auteur a été prié, trop vivement peut-être, de se retirer.

C'est d'ailleurs le seul incident qui se soit produit pendant cette longue conférence que nous allons essayer de résumer aussi succinctement que possible.

M. Laguerre a fait, en commençant, allusion à la fameuse réunion d'avril 1888, réunion dans laquelle on l'avait systématiquement empêché de parler.

Que d'événements depuis un an ! s'écrie le conférencier. Cependant il n'y a rien de changé dans vos sentiments. Vous êtes aussi ardents, aussi généreux, aussi décidés d'en finir avec le gouvernement opportuniste. Pour nous, nous sommes aussi restés les mêmes, et la campagne que nous menons est toujours la même. Deux choses cependant on changé : la déconsidération du gouvernement qui a augmenté et l'heure de la délivrance légale qui approche.

Il y a dix ans que, sous l'étiquette républicaine, les opportunistes gouvernent la France, les radicaux, quand ils sont arrivés au pouvoir, n'ont fait que « chausser les bottes de l'opportunisme ».

Qu'ont fait ces opportunistes depuis dix ans ? La République, si ce n'est pas un vain mot, doit être ouverte à toutes les réformes. Les gouvernants actuels n'en ont fait aucune et l'eussent-ils voulu, ils étaient réduits à l'impuissance. Mais, au moins, ont-ils bien géré les finances de la France ?

En 1876-1877, nous nous étions relevés des désastres de l'année terrible ; la dette de guerre était payée, notre budget se trouvait dans une situation meilleure. Mais depuis, les expéditions lointaines, le gâchis dans les finances, la création de nombreuses sinécures ont compromis cette situation ; ce n'est qu'au moyen d'artifices qu'on arrive à équilibrer le budget et il faut toute la vitalité de la France pour résister à de tels agissements.

On est arrivé à traiter les ministres de voleurs sans qu'ils osent poursuivre les auteurs de ces insultes devant les cours d'assises.

La République opportuniste a donc manqué à tous ses engagements, et si le général Boulanger n'était intervenu, c'en était fait de la République en France.

Quelles ont été les causes de sa grande popularité ?

Des gravures, des chansons de cafés-concerts, dit-on ? Ceux qui parlent ainsi calomnient la France.

Depuis dix ans nous avons eu 91 ministres qui, avant d'être élus députés, avaient fait beaucoup de promesses et n'ont rien tenu. Voilà les agents de cette grande popularité.

L'armée a été pour beaucoup aussi dans le mouvement, car le général Boulanger en améliorant leur sort matériel, a été le défenseur des petits soldats.

La jalousie des parlementaires s'est manifestée par toutes sortes de tracasseries contre le général dont elle brisait enfin l'épée et, ce jour là, les opportunistes rendaient à leur pays le plus éclatant, le plus signalé service.

Rentré dans la vie civile, le général Boulanger se présentait avec ce programme admirable dans sa simplicité : Dissolution d'une Chambre incapable, révision d'une constitution impuissante et établissement d'une république tolérante, et depuis un an, malgré les efforts des gouvernants, le pays consulté par le suffrage universel, a répondu : Voilà notre programme.

On dit que nous ne sommes pas républicains, et Paris, le siège de la démocratie, donnait 80.000 voix de majorité au général Boulanger !

Deux objections principales sont faites à la candidature du général : on dit d'abord qu'il veut la dictature, puis on l'accuse d'être l'allié des réactionnaires.

La première accusation est absurde. Quelle singulière dictature que celle d'un homme qui veut avant tout la consultation directe du pays, qui se déclare partisan du *referendum*, c'est-à-dire de l'appel direct au peuple ! Et cet homme serait-il soutenu par Rochefort, Naquet, Laisant qui ont consacré toute leur vie à la défense de la République et qui répudieraient leur opinion à la fin de leur carrière.

Le général Boulanger serait l'allié des réactionnaires : telle est la seconde accusation. Quelle idée les opportunistes ont-ils donc de la république ! Comment un gouvernement acquerra-t-il de la force s'il exclue toute une catégorie de citoyens ? Pour nous, nous croyons qu'il faut laisser la porte ouverte à toutes les bonnes volontés.

Ce que nous voulons, c'est la seule formule de gouvernement qui permette à tout le monde de se réunir pour le bien de la patrie. C'est avec ce programme que nous marcherons aux élections prochaines. Nous voulons le respect pour toutes les croyances, et nous offrons une république ouverte à toutes les opinions. (Ces paroles sont vivement acclamées). « Je ne me suis pour ma part, » ajoute l'orateur, jamais associé à aucune mesure de proscription.

M. Laguerre parle ensuite des événements récents, des procès de la *Ligue des Patriotes*, de la démission de M. Boucher et de la constitution du Sénat en Haute-Cour.

Il affirme que tout le premier, il a conseillé au général Boulanger de passer la frontière, car, ajoute-t-il, « des gens qui sont des voleurs peuvent, en politique, devenir des assassins.

Il termine sa conférence en invitant tous ses partisans à faire dès maintenant une propagande active et de tous les instants en vue des élections

---

FEUILLETON DU 14 MAI. — N° 39

LA CHAMBRE ROUGE

par Pierre ZACCONE

DEUXIÈME PARTIE

Le cœur de Berthe

III

— Oui ! Un homme aujourd'hui entouré de la considération de tous, qui a un enfant dont il est l'idole, laquelle mourra d'un coup épouvantable.

— Il y a longtemps que cela s'est passé ?

— Vingt ans.

— A Paris ?

— Non, à Montpellier.

— Enfin, ne me cachez rien, mon cher enfant ; racontez-moi tout ce que vous savez, et ne doutez pas de l'empressement que je mettrai à vous être utile, dès que vous m'aurez fait la confidence que je sollicite. Au surplus, et pour vous décider tout à fait, j'ajouterai qu'hier soir j'ai reçu une lettre de mademoiselle Gautier.

— De Berthe ! s'écria Paul avec un frisson ; elle vous a écrit ?

— Oui.

— A quel propos ?

— Elle ne le dit pas.

— Et vous irez ?

— Aujourd'hui même, et peut-être n'est-il pas indifférent qu'à tout hasard je connaisse bien exactement votre situation.

Paul approuva du geste.

— Vous avez raison, monsieur, et je ne saurais mieux reconnaître la bienveillance que vous me témoignez, qu'en mettant en vous toute ma confiance. Je vous raconterai donc, dans tous ses détails, l'histoire de la condamnation de mon père, et, quand je vous aurai fait connaître les armes terribles que nous avons entre les mains, vous me direz l'usage que nous devons en faire.

Et pendant une heure, Paul Didier exposa les faits que le lecteur connaît, depuis la fuite de Pierre Gilbert jusqu'à la mort du jardinier Germain.

IV

La veille, Berthe était rentrée dans sa chambre, plus émue qu'elle n'eût voulut le paraître, à la suite de sa conversation avec le capitaine.

Elle n'eût pu dire ce qui se passait en elle ; mais jamais encore elle n'avait rien éprouvé de pareil.

C'était étrange !

Des pensées lui venaient maintenant qui ne lui étaient jamais venues.

Elle se sentait prise comme d'une langoureuse lassitude ; la solitude lui pesait ; autour d'elle, elle ne voyait plus personne à qui elle eût osé confier les troubles singuliers qu'elle ressentait.

Depuis quelques heures, l'image de Paul s'imposait à son souvenir, et, quand elle se présentait à elle, au fond de son cœur s'éveillait un